



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU THOUARSAIS
Monsieur Bernard PAINEAU
Pôle Aménagement Durable du Territoire
5, rue Anne Desrays
79100 THOUARS

Niort, le 10 juillet 2025

Dossier suivi par : Ingrid MILET et Sylvie RAYMOND
Tél. 06 27 00 06 53 / 06 16 44 71 06
i.milet@cci79.com / s.raymond@cci79.com

Objet : Modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Thouarsais

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis pour consultation, l'arrêté de prescription de la Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Thouarsais, ainsi que la notice explicative relative au projet, et nous vous en remercions.

Après l'avoir étudié avec intérêt, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous émettons un avis favorable sur ce dossier.

En effet, la modification demandée qui prévoit l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AUi de la Croix d'Ingand sur la commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, correspond tout à fait à la demande soutenue de locaux d'activités de TPE et entreprises artisanales. Cela permettra à la Communauté de Communes du Thouarsais de poursuivre ses projets de développement économique.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre parfaite considération.

Christelle ABATUT
Présidente